

RÉDACTION

Karine BENOITON  
Brigitte CASTILLE  
Amélie CLAVERO  
Fabien COURTEIX  
Patricia DUBRAC  
Gaël JANOT  
Guillaume MAS  
Amélie REMONDIÈRE  
Fanny VIGEON

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Sébastien LHERBIER-LEVY

**DANS CE NUMÉRO :**

Edito	1
Arrivées/Départs	2
Point sur les travaux	2
Activité à fin avril 2019	2
Télé médecine	3
Qualité	3
Animation à l'EHPAD	4
Animation à l'USLD	5
Santé Publique	5
Chambre des erreurs	6



## EDITO

### Le RGPD, un levier de transformation plus qu'une contrainte réglementaire !

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui est entré en vigueur le 25 mai 2018 soufflera d'ici quelques jours sa première bougie. Il reste cependant encore assez méconnu... Il s'agit du nouveau cadre européen concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel.

Une donnée personnelle (ou donnée à caractère personnel) est une information qui concerne une personne physique, identifiée directement ou indirectement. Il peut s'agir d'un nom, d'une photographie, d'un numéro de téléphone, d'un identifiant de connexion informatique, d'une adresse postale, d'une empreinte, d'un enregistrement vocal, d'un numéro de sécurité sociale, d'un mail, etc... En milieu hospitalier, certaines données sont sensibles car elles touchent à des informations à caractère médical par exemple. Le Centre Hospitalier Eugène Jamot, au même titre que les entreprises et administrations, doit se conformer aux obligations contenues dans le RGPD. L'objectif principal est clair : faire respecter les règles relatives à la protection des données par la mise en œuvre des mécanismes et des procédures internes. Mais bien plus qu'une énième contrainte administrative, le RGPD peut être vu comme l'opportunité de renforcer la confiance des patients et résidents envers notre Etablissement et ses professionnels. C'est la raison pour laquelle nous venons de conclure une convention de partenariat avec le GIP SILPC pour être « site pilote » de cette démarche et être accompagné jusqu'à la fin de l'année 2019 dans la mise en place de ce dispositif. 6 étapes devront être franchies pour y parvenir :

**Etape 1 :** Nommer un délégué à la protection des données (DPD). Cette première étape est d'ores et déjà achevée. Mme Fanny VIGEON, Responsable Qualité / Gestion des risques s'est portée volontaire pour assurer cette responsabilité

**Etape 2 :** Recenser les traitements des données

**Etape 3 :** Définir les actions correctives

**Etape 4 :** Analyser les risques

**Etape 5 :** Établir des procédures internes

**Etape 6 :** Tenir une documentation afin de justifier la conformité de notre Etablissement au RGPD

J'ai pleinement conscience de l'investissement que cela représente même si beaucoup de choses ont déjà été faites. Je tiens dès à présent à remercier celles et ceux qui seront sollicités pour contribuer à ce temps fort dans la vie de notre Etablissement.

Sébastien LHERBIER-LEVY

# Point sur les travaux

Le chantier de reconstruction de l'EHPAD se poursuit à un rythme soutenu. La réception puis la mise en service de la « galerie » destinée à relier le bâtiment de l'EHPAD à celui de l'Hôpital est annoncée pour courant juin. Les opérations d'étanchéité sont terminées. L'électricité et le chauffage sont en cours d'installation. Prochaine intervention, la pose des revêtements.



Les ressources humaines

## Arrivées du personnel

2019

◆ 4 mars 2019, Bernadette ZABOROWSKI, ASH, Résidence de la Porte du Puycharraud

◆ 15 mars 2019, Anne Sophie GALAMON, AS, USLD

## Départs du personnel

2019

◆ 1er mars 2019, Brigitte BINETTE, ASH, Résidence de la Porte du Puycharraud

◆ 4 mars 2019, Départ en disponibilité, Marie Ange RECOULES, IDE, Résidence de la Porte du Puycharraud

◆ 1er avril 2019, Michèle SELLAYE, ASH, USLD

◆ 7 avril 2019, Laurine CHARRIER, IDE, USLD

# Activité à fin avril 2019

## Taux d'occupation :

SSR : 91,30 %

USLD: 94,94 %

Résidence de la Porte du Puycharraud : 95,78 %

EHPAD 2 : 99,13 %

SSIAD : 96,73 %



## Par rapport à la même période 2018, l'activité est :

- en augmentation en USLD et à la Résidence de la Porte du Puycharraud
- stable en SSR et en EHPAD 2
- en diminution au SSIAD (mise en place progressive de l'augmentation capacitaire de 5 places)

**Durée Moyenne de Séjour (DMS) SSR : 31,47 jours**

Elle est en baisse par rapport à 2018 (33,84 jours).

# Télémédecine en EHPAD : Rôle d'Alexandre MOREAU , IDE, Coordonnateur du projet

La **télémédecine** a été définie en 1997 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme étant une composante à part entière de la médecine. La télémédecine regroupe les pratiques médicales permises ou facilitées par les télécommunications. C'est un exercice de la médecine par le biais des télécommunications et des technologies qui permettent les prestations de santé à distance et l'échange de l'information médicale s'y rapportant.

Monsieur MOREAU a pour rôle de coordonner le projet en EHPAD au sein des 13 établissements de l'Ouest de la Creuse. En effet, il contribuera à la mise en place de la télémédecine et formera le référent de chacun de ces établissements.

## Les objectifs de la mise en place de la télémédecine sont :

- de répondre aux inégalités relatives aux soins
- de permettre un accès simple et rapide à l'avis des médecins
- de réaliser un suivi individualisé
- d'améliorer le bien-être du patient ou résident



## Monsieur Alexandre MOREAU, dans le cadre de la télémédecine en EHPAD, en Creuse, contribue au lancement de :

- **La téléconsultation** : l'objectif est de permettre à un professionnel médical de consulter à distance un patient ou un résident par visioconférence.
- **La téléexpertise** : l'objectif est de permettre au médecin généraliste et à l'équipe soignante de solliciter à distance l'avis d'un ou plusieurs professionnels médicaux par le biais d'un logiciel.

Le Centre Hospitalier a pour projet de réaliser une salle de radiologie qui fera appel notamment à des actes de télé-radiologie.

## Qualité

### Evaluation interne du SSIAD

L'évaluation interne a débuté avec l'ensemble des agents du SSIAD. La dernière évaluation interne date de 2013-2014. L'établissement a l'obligation de réaliser pour ses services médico-sociaux une évaluation interne en 2019.

Afin de poursuivre le travail engagé sur le secteur sanitaire, le service qualité a décidé de réaliser cette évaluation sous la forme d'un audit de processus sur le parcours de l'utilisateur en SSIAD.

Un travail similaire va prochainement être engagé sur les deux EHPAD afin de réaliser les évaluations internes.

### Lancement du groupe de travail relatif à la mise à jour du Guide de Gestion du Temps de Travail

En début d'année, un appel à candidature pour un groupe de travail relatif à la mise à jour du Guide de Gestion du temps de travail avait été lancé. Le groupe s'est réuni pour la première fois le 7 mai 2019.

La dernière mise à jour du guide remonte à 2015.

# Animation à « La Résidence de La Porte du Puycharraud »

Le lundi 15 avril, a eu lieu le théâtre ALOUAL avec Nelly AMAR et Thierry MOREL accompagnés de la troupe « Playback théâtre ». Suite à des échanges avec les aînés, ils ont créé et présenté sous forme d'improvisation un spectacle d'une durée d'une heure : « Tu me la racontes, je te la joues ».



Un calendrier d'animation commun entre l'EHPAD, le CPIE (Centre permanent d'initiative pour l'environnement) et des jeunes de La Souterraine a été élaboré.

### 3 dates sont prévues :

- **Mai** : plantations insolites
- **Juin** : dégustation de boissons naturelles
- **Juillet** : mise en place d'un décor extérieur « Land Art »

Ces animations vont permettre aux aînés de s'approprier les jardins, balcons, patios et terrasses.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive l'hôpital a invité les enfants du personnel pour un spectacle « Magie et ventriloque » avec M. VERGONJANNE suivi d'une pêche aux canards et d'un goûter.



Que de belles rencontres intergénérationnelles !

## **Animation à l'USLD**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, Laurence Saulnier (aide soignante) intervient à l'USLD où elle propose aux résidents différentes activités. L'objectif est d'apporter un bien-être aux résidents, de créer un moment d'échanges entre eux. Ces activités permettent également de stimuler leur capacités cognitives et de maintenir un lien social.

Parmi les activités proposées, on peut trouver : l'atelier « Cuisine », l'atelier « Mémoire », l'atelier « Travaux Manuels », l'atelier « Chant », l'atelier « Gym douce ». Il est également proposé aux résidents des moments de détente par le biais de soins de confort et de bien-être.

Les résidents apprécient ces activités qui leur permettent de rompre quotidiennement leur isolement.

Un affichage hebdomadaire est présent dans le service pour informer les résidents des activités proposées.



## **Santé Publique**

**31 mai : Journée mondiale sans tabac !**



La Creuse se mobilise autour de cette journée et les partenaires du Collectif Creuse sans tabac seront présents sur plusieurs manifestations à Guéret, Aubusson, Auzances, Bourganeuf, Royère de Vassivière pour informer la population sur la consommation de tabac et conseiller sur le sevrage.

Au Centre Hospitalier de La Souterraine, les agents de l'établissement qui le souhaitent ont pu s'inscrire à un programme de sevrage tabagique de groupe inclus dans le temps de travail. Le groupe réunit 5 agents qui participent depuis le 9 mai à des séances animées par le Centre d'Aide au Sevrage Tabagique de Sainte-Feyre et une animatrice de santé publique du plan Santé + 23.

Ce programme accompagne les participants vers une diminution et/ou un arrêt de la consommation. Tous nos encouragements à eux !

# La chambre des erreurs

Mesdames Sandrine GRENOUILLOUX, IDE de l'EOH, Fanny VIGEON et Stella CHERVY-CHAIGNEAU, en collaboration avec les correspondants en hygiène du CH ont souhaité organiser deux journées sur le thème de la « Chambre des erreurs ».

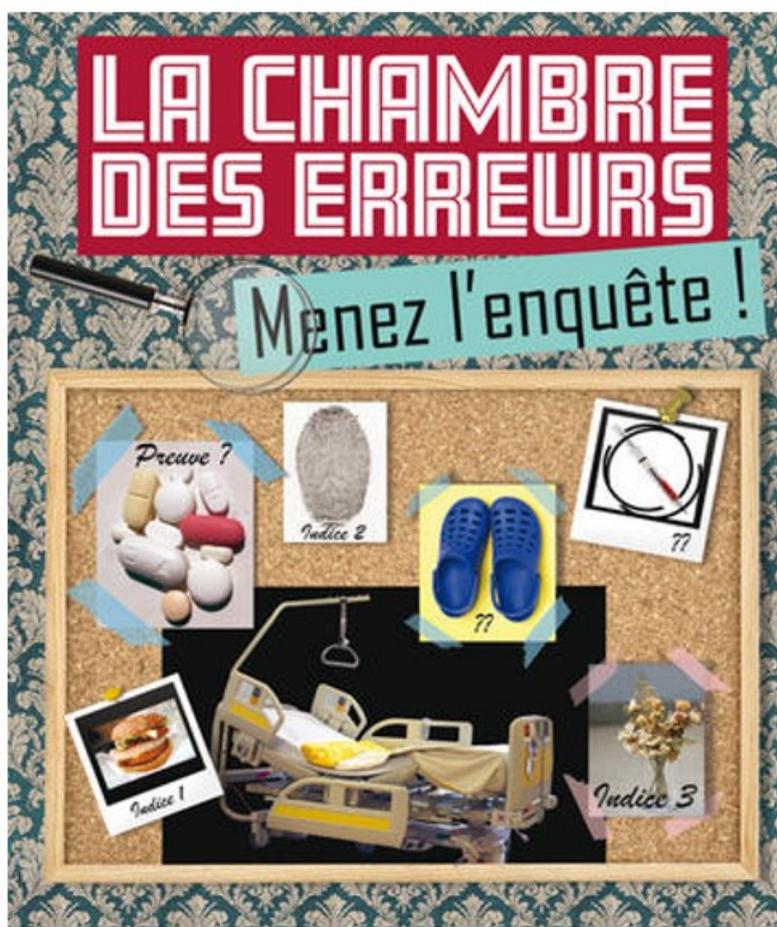
**Le principe :** la « chambre des erreurs » est un outil de simulation en santé « ludique et pédagogique » pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. Il s'agit de sensibiliser les professionnels de santé à la pédagogie par l'erreur dans un contexte déculpabilisant. Dans un environnement de soins reconstitué (ex : chambre du patient), on introduit des erreurs en nombre limité (10 au maximum). Ces erreurs sont plurithématiques (identitovigilance, hygiène, médicament). Le professionnel de santé doit alors identifier les erreurs lors de son passage dans la « chambre des erreurs ».

Les bonnes pratiques sont ensuite corrigées durant une phase de débriefing.

L'atelier dure environ 20 à 30 minutes et est ouvert à tous les personnels de l'établissement.

La 1<sup>ère</sup> journée est prévue **le lundi 27 mai de 10h00 à 16h00 dans une chambre au SSR.**

La 2<sup>ème</sup> journée est prévue **le jeudi 26 septembre de 10h00 à 16h00 dans une chambre de la Résidence de la Porte du Puycharraud.** Bien évidemment le scénario des erreurs sera différent de la 1<sup>ère</sup> journée.



**Rendez-vous dans le service de SSR**

**Le 27 mai de 10h à 16h**

*N'hésitez pas à venir enquêter avec nous !*